

Juillet à décembre 2019

Journal du RAM

n°4

Relais Assistant Maternel

Permanences :
lundi 15h-18h
Jeudi 14h-17h

03 88 02 27 59
ram.hochfelden@asbr.com

Animatrice : CADO Patricia

Rendez-vous possibles
mardis après-midi
mercredis matin



Dans ce numéro :

Fête des assistants maternels. Pleins feux sur votre métier	1
Formation continue	2
Groupe de paroles	2
Le site de la CAF www.monenfant.fr	3
Informations de la DIRECCTE	3
Pajemploi	3
Planning des ateliers d'éveil	4
Réunions en soirée	4

**Venez participer à
cette aventure.....
Rejoignez-nous !**

Fête des assistants maternels : Journée festive du 16 novembre 2019

Une journée consacrée au métier d'assistants maternels... Pourquoi faire?

Et si c'était un hommage à toutes ces actions invisibles, à cet investissement quotidien auprès des enfants, à ces valeurs de respect de la vie que vous distribuez généreusement?

Mettre en lumière votre travail au secret de vos logements, voici les objectifs de cette journée.

Invitez parents, amis pour un moment de partage

Au menu de cet après-midi placé sous le signe de la bienveillance et du lien adulte / enfant :

- Exposition photos
- Expérimentation de l'espace doux
- Temps d'histoires contées sur un support tissu ou un kamishibai
- Jeux géants, et jeux coopératifs
- Spectacle de magie et des sculptures de ballons
- Des tables rondes et des témoignages
- Devenir assistant maternel, exercer en MAM
- Présence de partenaires institutionnels : CAF, PMI, centre de ressources Petite Enfance et Handicap, centre de formation continue, bibliothèque

Petite restauration

Le RAM a besoin de vous, de vos idées, de photos pour alimenter l'exposition...

Soyez les bienvenus.

Nous nous réunirons **mercredi le 11 septembre** à 19h30 au RAM,

Les formations continues en cours ou prévisionnelles

- Dernière journée du cycle de formation « **Parler avec 1 mot et 1 signe** » le 14 septembre 2019 à 8h30.

J'invite les personnes intéressées par cette formation à se manifester au RAM, afin de programmer une nouvelle session pour 2020

- Se former au **logiciel WORD** avec possibilité de **créer son livret d'accueil**. Deux formations au choix vous sont proposées :
 - ⇒ Par l'intermédiaire du centre de formation Infans et exclusivement en utilisant vos heures **DIF / CPF**. Ces heures sont à utiliser jusqu'en décembre 2020. Au-delà, elles seront perdues. Vérifier votre compteur temps sur : www.moncompteactivite.gouv.fr.

Cette formation ne donne pas lieu à une indemnité, mais à un geste commercial de la part d'Infans. A ce jour : 6 places encore disponibles. Les modalités : 2 jours de formation à Hochfelden les 23 novembre et 25 janvier (16 heures) ainsi que 32 heures de formation à distance (connexion internet). Cette formation est certifiante : vous pouvez vous inscrire au PCIE (passeport de compétence informatique européen), examen financé par le centre de formation.

- ⇒ Autre possibilité : vous n'avez pas suffisamment d'heures DIF/CPF, vous pouvez utiliser le plan formation. Au 1er janvier de chaque année, votre compte est crédité de 58h à condition que vous ayez un parent employeur. Une session « **construire son livret d'accueil** » aura lieu courant 1er semestre 2020. Inscrivez-vous afin de pouvoir proposer une formation
- La **formation secourisme** est valable 2 années. Pour valider votre formation, 1 journée de recyclage est indispensable tous les 2 ans. Au-delà il est nécessaire de refaire une formation.

7 décembre 2019 : Journée de recyclage SST (sauveteur Secouriste du Travail) à HOCHFELDEN inscrivez-vous du 1er au 30 septembre 2019 au RAM

Il existe plusieurs types de formation de secourisme : démarrage d'une formation de base 1er trimestre 2020

- ⇒ Prévention des risques liés à l'activité physique option petite enfance PRAP (3 jours)
- ⇒ Acteur prévention secours APS aides et soins à domicile (3 jours)
- ⇒ Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfant SST (2 jours)

Manifestez-vous au RAM dès septembre pour que nous puissions mettre en place une formation

Groupe de paroles

Les séances du groupe de paroles avec Mme Bonneville, psychologue, reprendront ce dernier trimestre 2019. Les dates vous seront communiquées à la rentrée. C'est un temps de réflexion, d'échanges sur vos pratiques professionnelles. Temps de partage et de ressourcement, ce temps est centré sur la bienveillance et la confidentialité.

Merci de vous inscrire dès à présent si vous êtes intéressés. (places limitées)

Le site de la CAF www.monenfant.fr fait peau neuve

La Caisse nationale des allocations familiales a restructuré son site internet et propose un accompagnement des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Les assistants maternels ont aujourd'hui la possibilité de mettre en ligne leurs disponibilités, ainsi qu'une présentation de leur activité. Vous êtes encore trop peu nombreux à exploiter le site.

Pour pouvoir figurer sur le site de la CAF, il est nécessaire de faire une demande spécifique.

Rendez-vous sur : www.monenfant.fr, rubrique - je suis un professionnel et laissez-vous guider.

Le relais peut vous aider à faire votre demande d'habilitation et à créer votre espace professionnel.

Informations en droit du travail des services de la D.I.R.E.C.C.T.E

Un seul numéro pour les contacter sur des questions juridiques relatives au code du travail, aux conventions collectives et à la jurisprudence sociale : **08 06 000 126**

La DIRECCTE Grand Est a fait ses fiches techniques pour l'emploi d'une assistante maternelle ! Vous trouverez le fruit de leur travail à l'adresse suivante :

<http://grand-est.direccte.gouv.fr/Droit-du-travail-pour-les-assistant-e-s-maternel-le-s>

Pajemploi

Le Complément de libre choix du mode de garde ou CMG est une prestation versée aux parents et qui finance partiellement la garde de leur enfant. Elle est soumise à condition de ressources.

Des modifications sont intervenues :

Ce qui ne change pas :

- La demande de CMG doit être déposée à la CAF (www.caf.fr ou demande papier)
- Les bénéficiaires continuent à déclarer tous les mois le salaire de leur assistant maternel sur le site pajemploi
- Les changements de situation engendrant un nouveau calcul des droits sont à signaler à la CAF

Ce qui change :

- Le CMG est calculé et versé par le centre national Pajemploi dans un délai de 3 jours après la déclaration. (Auparavant, c'est la CAF qui versé cette allocation.)
- Les parents ont la possibilité d'adhérer au service Pajemploi +

Pajemploi + : qu'est ce que c'est ?

C'est un dispositif **optionnel** mis en place sur **commun accord** des parents et du salarié : Pajemploi prélève sur le compte bancaire des parents le salaire net de l'assistant maternel après déduction du montant du CMG et reverse le **salaire total** sur le compte de l'assistant maternel

Une ligne téléphonique gratuite est mise à la disposition des parents et des assistants maternels : 0820 00 72 53

Planning des ateliers d'éveil

Hochfelden (mardi et jeudi), Gingsheim (lundi) et Alteckendorf (vendredi)

Semaine du 2 au 6 septembre Les différents espaces de jeux, (re)découverte.

Semaine du 9 au 13 septembre Peinture collective

Le 16 et 17 septembre Ma maison (collage et matière)

Pas d'atelier le 19 et 20 septembre ainsi que 30 septembre (à confirmer) ainsi que 11 octobre
Possibilité de vous inscrire sur d'autres ateliers

Semaine du 23 septembre Bibliothèque

Du 1er au 4 octobre Pochoirs et impressions de feuilles d'automne

Pas d'atelier le 30 septembre (à confirmer) ainsi que 11 octobre

Semaine du 7 au 10 octobre Semaine du goût : la cuisine responsable
Ateliers culinaires

Semaine du 14 au 18 octobre Un peu de musique svpl!

Vacances scolaires Ateliers libres le mardi de la 1ère semaine
du 21 octobre au 3 novembre

Semaine du 4 au 8 novembre Bibliothèque

Pas d'atelier le 5 novembre

Du 12 au 15 novembre Transvasements

Semaine du 18 au 22 novembre Bricolage de Noël

Le 25, 26 et 29 novembre Les p'tits cuistots : confection de petits gâteaux de Noël

Pas d'atelier le 5 décembre

Semaine du 2 au 6 décembre Bibliothèque

Semaine du 9 au 13 décembre Bricolage de Noël

Le 16 décembre Spectacle Piou Pioux (à confirmer)

Pas d'ateliers le 17, 19 et 20 décembre

Formation lecture de kamishibai ou de support tissu (10 h à 11h):
le 4 novembre de 10h à 11h à Mittelhausen, le 12 novembre à Hochfelden
(en préparation à la journée des assistants maternels)

En soirée :

- Mercredis 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre : préparation de la journée des assistants maternels
- Groupe de paroles (à définir)
- Un film de réflexion sur les violences éducatives ordinaires : séance cinéma le 30 septembre au Trèfle à Molsheim « Même qu'on nâit imbattable » Réservation obligatoire, tarif spécial de 5€. Possibilité de covoiturage.